

Synchronizer - Authentification unique (SSO)

Introduction

Par mesure de sécurité et/ou de praticité, l'authentification unique (SSO) est souvent activée pour permettre de se connecter de manière centralisée à des services.

Comme Shinken Entreprise est très probablement intégré dans une infrastructure existante, il est possible d'activer l'authentification SSO dans les paramètres du Synchronizer.



Authentification SSO et Sécurité

Comme beaucoup de solutions privilégiant la praticité et le confort des utilisateurs, la sécurité est diminuée par cette fonctionnalité.

En activant l'authentification SSO dans Shinken Entreprise, ce dernier identifiera les utilisateurs selon les headers HTTP spécifiés dans la configuration, et peut potentiellement permettre à une personne mal intentionnée de s'identifier sans mot de passe.

Dans le cas de l'utilisation de cette fonctionnalité (*désactivée par défaut*), il est donc très fortement recommandé de limiter les accès à Shinken Entreprise à des entités de confiance (*personnes, relais, proxy par exemple*).

Configuration

Pour permettre une authentification centralisée, Shinken Entreprise s'appuie sur les headers HTTP envoyés au Synchronizer.

Dans la configuration, l'activation du SSO est gérée par 3 paramètres.

/etc/shinken/synchronizer.cfg

```
http_remote_user_enable          0
http_remote_user_variable       X_Remote_User
http_remote_user_case_sensitive 1
```

Le paramètre `http_remote_user_enable` permet l'activation de la fonctionnalité (*0 pour désactiver la fonctionnalité, 1 pour l'activer*)

Le paramètre `http_remote_user_variable` permet de spécifier quel est le header HTTP qui va permettre l'authentification.

Le paramètre `http_remote_user_case_sensitive` permet de spécifier si il y a une vérification de la casse du login de l'utilisateur distant.

Dans le cas ci-dessus, l'envoi de "`X_Remote_User: nom_utilisateur`" dans les headers HTTP envoyés à Shinken effectuera la connexion en tant que "`nom_utilisateur`".

Pour plus de détail, utilisez la page de documentation suivante : [Paramétrage de l'interface de Visualisation](#).